

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ :

Haute-Corrèze Communauté a engagé la mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, document d'urbanisme commun à tout son territoire, à l'horizon 2020. Ce PLUI doit, à terme, abroger la Carte Communale existante sur notre commune.

Haute-Corrèze Communauté a confié la maîtrise d'œuvre au bureau d'études UrbaDoc qui, durant les mois à venir, va parcourir l'ensemble du territoire pour établir un diagnostic.

Une enquête publique sera réalisée courant du mois de septembre. La Haute-Corrèze Communauté prévoit d'organiser plusieurs réunions publiques et de mettre à la disposition des personnes qui le souhaitent des registres au siège de la Haute-Corrèze Communauté à Saint-Angel, et aux sièges des anciennes Communautés de Communes pour recueillir les doléances de chacun.

Les informations liées à cette enquête publique seront communiquées aux mairies en septembre sous forme d'affichage.

## ORDURES MÉNAGÈRES :

Nous vous rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les ordures ménagères sont collectées par le service Déchets de Haute-Corrèze Communauté et non plus par le SIRTOM d'Égletons.

Les conteneurs qui ont été installés en décembre sur la commune sont collectifs et pas individuels. Nous vous demandons donc de bien vouloir les laisser là où ils ont été déposés, à la disposition de tous les habitants.

Concernant la facturation : Haute-Corrèze Communauté applique la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Aussi, vous ne recevrez plus de factures de type redevance mais vous serez prélevés via votre taxe foncière. La TEOM apparaît avec les bases fiscales. De ce fait, le **coût annuel du service est lié aux bases fiscales et non aux nombres de personnes vivant dans le foyer.**

Vous pouvez estimer le montant qui vous sera réclamé pour la TEOM en appliquant à votre base fiscale le taux de 9,5 %.

## À RETENIR

**LA SOCIÉTÉ DE CHASSE :** Organise son traditionnel repas  
**CUISSE DE BOEUF A LA BROCHE**  
Samedi 14 juillet, à partir de 12h

Repas en plein air dans le parc de la salle Davoine (à l'intérieur si mauvais temps), à 18 € (12 € pour les enfants de moins de 12 ans). Buvette sur place. Réservations : 0689588612 - 0607242728

## SCULPTURAMA 2018 du 19 au 23 juillet :

6<sup>ème</sup> symposium international de sculpture.

Trois sculpteurs travailleront en direct des pièces de bois et de métal en présence du public, et répondront aux questions qui leur seront posées, dans la cour de l'école, de 10h à 12h et de 14h à 18h :

- Monsieur F. BERLIOZ, « Équilibre futile... »,
- Monsieur Jean-Vincent HANNEDOUCHE,
- Monsieur Tibor FARKAS.

## LE COMITÉ DES FÊTES :

**VIDE-GRENIER BROCANTE**

**Dimanche 22 juillet 2018**

de 7 h à 18h30

Inscriptions : 06 80 45 60 82 ou [cdflamaz@gmx.fr](mailto:cdflamaz@gmx.fr)

I.N.P.S. : ne pas jeter sur la voie publique



## HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 8h30-13h00/13h30-17h00  
Mardi 8h30-13h00/13h30-17h00  
Mercredi 8h30-13h00  
Jeudi 8h30-13h00/13h30-17h00  
Vendredi 8h30-13h00/13h30-15h30

Samedi matin Maire + Adjoint :

sur rendez-vous de 10h - 11h 45

N° tél. : 05 55 95 88 79

N° fax : 05 55 95 87 15

Mail : [lamazierebasse.19.mairie@wanadoo.fr](mailto:lamazierebasse.19.mairie@wanadoo.fr)

## HEURES D'OUVERTURE DE LA POSTE

Mardi 9h00-12h00  
Jeudi 9h00-12h00  
Samedi 9h30-12h30  
N° Tél. : 05 55 95 83 00



## Vie pratique...

Félicie MIFSUD remplacera Brigitte BERNAT HERVIEU au guichet de La Poste Communale pour son départ à la retraite, à partir du 16 juillet.

Orianne CABUS sera absente du secrétariat de la mairie et sera remplacée :

- du 6 août au 24 août,
- du 30 août au 14 octobre.

## ENTRE VIANON et LUZÈGE JUILLET/AOÛT 2018

## Actualités municipales

### L'ÉLAGAGE :

Dans le cadre du projet 100 % fibre 2021 du Conseil Départemental, et notamment au sujet de l'élagage le long des voies communales, la Municipalité vous invite à participer à une réunion publique qui se déroulera :

le 17 août 2018 à 18h, salle Davoine



### LAMAZIÈRE-BASSE ADOPTE UNE ŒUVRE D'ART CONTEMPORAIN !

Venez faire connaissance avec une lithographie d'Henri CUECO de la série « Paradis Perdus » qui nous a été prêtée par l'artothèque de Limoges.

Elle est exposée au secrétariat de la mairie pour tout l'été.

### LES MARCHÉS AU VILLAGE :

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal, ainsi que les associations de la commune et les producteurs du pays, vous attendent au Marché au Village tous les jeudis à 18h, place de la Mairie, les 12, 19 et 26 juillet et les 2, 9 et 16 août 2018.

Vous pourrez vous restaurer (viandes, poissons, escargots, algots, tourtous...), vous désaltérer sur place (buvette et vendeur de vin) et profiter d'une animation musicale différente chaque soir.

Vous pourrez aussi profiter de l'exposition patchwork, et du concours photo amateur sur le thème de « La campagne dans tous ses états », et voter pour vos photos préférées (vote ouvert à tout âge).

**VENEZ NOMBREUX !**

### RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU :

du 15 juillet au 31 août

En cas d'absence, merci de relever votre compteur et de donner le nouvel index à la mairie avant le 31 août.

### DÉPOSE DES ENCOMBRANTS :

Une benne va être installée au hangar municipal du 13 au 23 juillet pour vous permettre de vous débarrasser de vos encombrants. (Uniquement les encombrants, **pas de déchets verts, de pneu ou autre**, merci de votre compréhension).

## LOU MAZIÉRAT :

♪♪♪ L'association « Lou Maziérat » a organisé une animation musicale gratuite le 2 juin 2018 à la salle A. Davoine.

Plus de 30 personnes ont assisté à ce spectacle. Le chanteur avait prévu des copies des textes de chansons qu'il a interprétées, ce qui a permis au public de participer plus activement.

A l'entracte, des boissons et des pâtisseries réalisées par des adhérentes du club ont pu être dégustées.

Les personnes présentes ont beaucoup apprécié ce moment de détente. Nous réfléchissons au renouvellement de cet événement. Encore merci aux personnes présentes.



♦ Notre association tiendra un stand au vide grenier organisé par le Comité des Fêtes le 22 juillet. Si des adhérents souhaitent nous confier des vieux objets dont ils ne se servent plus, ils peuvent s'adresser à un membre du bureau de « Lou Maziérat », les sommes récoltées nous permettront d'alimenter notre trésorerie.

♦ Cette année nous avons choisi de visiter le Périgord, 32 personnes ont répondu présent ce jeudi 14 juin. Pour la cinquième année consécutive le beau temps était au rendez-vous.

Notre première étape était à Laroque Gageac. Nous avons embarqué sur une gabare et nous avons profité d'une balade commentée sur la Dordogne, très intéressante.



Il était l'heure de manger, alors nous nous sommes dirigés vers Beynac et Cazenac pour un repas agréable au bord de la rivière.

L'après-midi a continué par la visite en petit train de Domme, prolongée par un moment de temps libre dans les ruelles riches en architecture de ce magnifique village.

Il était déjà temps de repartir pour Lamazière-Basse, avec l'envie de découvrir une autre région l'année prochaine.

## ASSOCIATION « PARIS / LAMAZIÈRE-BASSE » :

Comme annoncé dans le précédent bulletin, en août 2018 aura lieu la 7ème édition de la traditionnelle randonnée cycliste qui reliera Paris à Lamazière-Basse.

Les participants arriveront le **dimanche 12 août vers 18h** sur la place du village, en espérant que vous serez nombreux à venir les ovationner.

Le pot de l'amitié sera offert par la municipalité.

Une soirée conviviale est prévue le **lundi 13 août à 19h30** dans la salle Davoine.

Le dîner dansant, uniquement sur réservation, sera animé par l'orchestre « Lou Parça » de Serge Conjad.

Prix du repas :

- 25€ pour les adhérents
- 28€ pour les non adhérents
- Menu spécial pour les enfants de moins de 12 ans à 15€

Renseignements et réservations avant le 05 août

06 03 91 72 56 ou 06 88 46 62 43

## ASSOCIATION « LES AMIS DES ÉTANGS » :

La fête de l'eau aura lieu cette année le **dimanche 26 août**

à « L'étang des Gannes »

La pêche sera ouverte et gratuite pour tous, toute la journée, à partir de 8h.

Pour cette manifestation, il y aura un lâcher massif de truites.

Buvette, sandwiches ... sur place.

## LE COMITÉ DES FÊTES :

### FÊTE DE LA SAINT-BARTHÉLÉMY

18 et 19 août 2018

De nombreuses activités vous attendent samedi 18 et dimanche 19 août 2018, avec concours de pétanque le samedi après-midi à 13 h 30 pour les amateurs du genre, dîner dansant pour la soirée (20 h 30), rando VTT et marche dimanche à partir de 8 h 30, animations pour petits et grands le dimanche à partir de 15 heures.

Le programme détaillé sera affiché début Août.

Nous proposons que les enfants ouvrent la fête en étant préalablement maquillés pour déambuler aux côtés de nos musiciens !! Nous invitons petits et grands à se joindre pour un défilé de vélos, brouettes ou tous autres objets insolites (chapeaux, robes, échelles, instruments de musique, tout ce qui vous plaît !) à la seule condition d'être fleuris...

Bien sûr, notre traditionnelle retraite aux flambeaux ...

Et pour clôturer cette journée, un grand feu d'artifice sera tiré à l'Étang de Viers.

Pour bien gérer l'atelier maquillage, nous invitons les parents à nous contacter au 06 83 38 64 39

## GRAND FEU D'ARTIFICE

Organisé par le Comité des Fêtes

## À L'ÉTANG DE VIERS

## LE DIMANCHE 19 AOÛT 2018

Il clôturera ainsi la Fête de la Saint-Barthélémy, avec 20 séquences composées de 720 bombes, 779 projectiles sur 33 postes. Ce feu sera tiré à l'étang de Viers vers 23 heures, après la traditionnelle retraite aux flambeaux qui partira cette année de la place de la Mairie à 22 heures.

## RANDONNÉES VTT ET PÉDESTRE

### DIMANCHE 19 AOÛT 2018

Accueil devant la Mairie - Départ : 8 heures 30

Dans le cadre de la traditionnelle fête de notre village, l'épreuve VTT de cette année comportera deux circuits :

**Petit circuit** (facile – d'environ 12 kms – avec peu de dénivelé) : le tracé ira franchir le ruisseau du Battut, puis se poursuivra vers Verviole, l'étang de Viers, Auchebie, pour rejoindre le ravitaillement au Couderc du Liot, avec retour sur Lamazière-Basse par le Peuch.

**Grand circuit** (pour confirmés – d'environ 36 kms – avec dénivelé positif de 650 mètres) : le parcours débutera à l'identique du petit circuit et se poursuivra vers Saint Hilaire-Luc, traversera le Vianon avant de revenir vers Lamazière-Basse.

**Marche de la St-Barthélémy** (parcours facile – environ 2 heures) : Est également prévue notre traditionnelle randonnée pédestre animée par notre Président, Joël Delbègue, qui pourra combler les amateurs de marche. Buvette, petite restauration à la Boulangerie La Maziéroise, possibilité de déjeuner au restaurant « La Chataigneraie » (réservation souhaitée)

Pour toutes précisions, n'hésitez pas à nous contacter [cdflamaz@gmx.fr](mailto:cdflamaz@gmx.fr) ou 06 80 45 60 82.

## NAISSANCE :

Louane GRATADOUR est née le 5 juin 2018 à Tulle, fille de Franck GRATADOUR et de Maryline MARAUD.

## DÉCÈS :

Monsieur Paul DELBÈGUE est décédé le 20 juin 2018 dans sa 97<sup>ème</sup> année.